Le Stècle raconte une assez bonne histoire dent le héros est M. Delattre, député commode de se jeter sur les reins une den intransigeant de la circonscription de Saint-Denis : M. Delattre a signé un programme rédigé par son commité, programme réservante a liberté des associations, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'élection de la magistrature, l'amélioration du sort du plus grand nombre, etc. Un programme bien fourni et qui parait complet. Mais le comité de Saint-Denis ne s'est pas borné à tracer à son candidat la liste de porter un vêtement doit figurer. Vous pouvez aller du camail tout court jusqu'au mante plet. Mais le comité de Saint-Denis ne s'est pas borné à tracer à son candidat la liste de porter un vêtement doit figurer. Vous pouvez aller du camail tout court jusqu'au mante let tombant à la taille; mais il est interdit de porter un vêtement doit figurer. Vous pouvez la par des réformes auxquelles il doit donner son temps, ses talents et son influence. Le comité de Saint-Denis ont fait prendre à leur candidat un engagement nouveau dans l'histoire politique. Le député de Saint-Denis ont fait prendre à leur candidat un engagement nouveau dans l'histoire politique. Le député de Saint-Denis ne devra jamais accepter d'invitation

Le prince de Hohenlohe à Berlin

Le prince de Hobenlohe, ambassadeur d'Allemagne, à quitté Paris hier, se rendant à Berlin.

Pendant son congé, les affaires de l'ambassade seront gérées par le baren de Thielmann.

ÉTRANGER

Affaires d'Egypte

La note anglo-française, invitant la Porte à se faire représenter à la conférence des ambassadeurs déclare que le programme de cette conférence est basé sur la note de lord Granville, à la date du 11 février.

L'INTERPELLATION DE LANESSAN

La discussion de l'interpellation de M. Lanessan sur les actes des agents de police dans la soirée du samedi 27 mai au boulevard Saint-Michel, estremise à mardi, par suite de l'absence de M. Goblet qui est allé à Saint-Quentin.

LE RÉGINE DES ALIENES

M. Pelletan adresse une question au sousserétaire d'Etat du ministère de l'intérieur sur le régime des aliénés.

La loi permet que les aliénés soient traités dans des maisons particulières, soumises à une surveillance; mais ce n'en sont pas moins des entreprises industrielles.

On connaît le crime d'Estoret à Clermont.

Le directeur Labitte a été révoqué. mais it est demeuré propriétaire de la maison de santé.

La faute de ces faits regrettables doit être attribuée à l'infisance des lois.

L'orateur demande comment les aliénés sont